



Avenant n°1 à la Convention du Projet de Rénovation Urbaine Lormont – Carriet



AVENANT 1 A LA CONVENTION DE RENOVATION URBAINE DE LORMONT CARRIET

Signataires de l'avenant

Il est convenu entre

la commune de Lormont, représentée par le Maire,
la Communauté Urbaine de Bordeaux,
la S.A. Domofrance,
la S.A. Maison Girondine,
la Caisse des Dépôts et Consignations,
le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet des Villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac,
le Préfet, Délégué Territorial de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et responsable de la mise en oeuvre de la rénovation urbaine dans le département,

que la convention n° 26 pour la rénovation urbaine du quartier Carriet de la ville de Lormont signée le 28 avril 2005 soit modifiée comme suit :

Préambule

Le bureau d'études qui assure les missions d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination sur l'ensemble des projets de rénovation urbaine de la rive droite de l'agglomération bordelaise, a établi conformément à l'article 2-2 de la convention le planning de toutes les opérations. Le présent avenant permet de prendre en compte les résultats de cette mission.

Sont modifiés par le présent avenant

L'article 6 – L'échéancier de réalisation

Le tableau B joint en annexe au présent avenant annule et remplace celui annexé à la convention initiale.

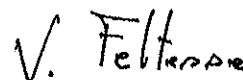
Fait en exemplaires originaux à, le **28 MARS 2008**.....

L'Etat
représenté par le Préfet de la Région Aquitaine,
Préfet de Gironde et Délégué Territorial de
l'ANRU,



Francis IDRAC

La Communauté Urbaine de Bordeaux,
représentée par son Président



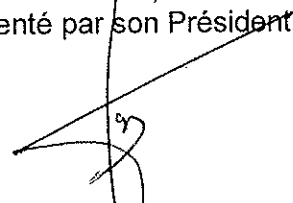
Vincent FELTESSE

La Ville de Lormont
représentée par son Maire



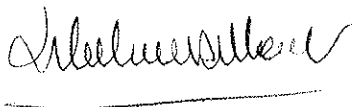
Jean TOUZEAU

Le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet
des Villes de Bassens, Cenon, Floirac et
Lormont,
représenté par son Président,



Jean TOUZEAU

La Caisse des Dépôts et Consignations,
représentée par son Directeur Régional,



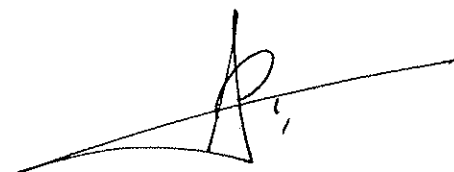
Xavier ROLAND-BILLECART

La S.A. DOMOFRANCE,
représentée par son Directeur Général,



Philippe DEJEAN

La S.A. MAISON GIRONDINE,
représentée par son Directeur Général,



Arnaud LECROART